

OURTAU Eugène, Jean

Etat civil :

Né le 11 juin 1922 à Bordes-sur-Lez (Ariège).

Famille :

Fils de Jean-Pierre Ourtau, Agriculteur, et de Augustine Cau, ménagère puis ouvrière¹ dans une usine de casquettes à Saint-Girons.² Pupille de la Nation (père décédé. Jugement du 18 mars 1936 du tribunal de Saint-Girons).³

Position :

Inspecteur Général. Retraité à compter du 12 juin 1987.⁴

Formation :

Baccalauréat Mathématiques (Baccalauréat de l'enseignement secondaire A' Mathématiques le 15 juillet 1941 mention Assez - Bien⁵) et Philosophie (baccalauréat de l'Enseignement secondaire série A' le 16 juillet 1941 mention Assez - Bien⁶)⁷. Collège de Saint-Girons et Lycée de Toulouse.⁸ Reçu 12è/1279 au concours d'entrée de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr en juillet 1943.⁹ Suit le cours de Contrôleurs - Stagiaires de Montpellier du 19 août au 28 septembre 1946 dont il sort 1er/24.¹⁰ Admis au concours de Contrôleur - Rédacteur des 5-6-7 juin 1947.¹¹ E.N.S.P.T.T. 1947-1950; reçu Major au concours d'entrée.¹² Classé 3è/25 à la sortie de la promotion du cursus E.N.A., 2è à la sortie de la promotion du cursus E.N.S.P.T.T., 2è de la promotion au classement général.¹³

Service militaire :

Service du S.T.O. en Allemagne assimilé à des services militaires du 26 juillet 1943 au 28 juin 1945.¹⁴

¹ Feuille de demande d'emploi de Contrôleur Stagiaire n°886, 7 avril 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

² Notice établie par le chef du cabinet du préfet de l'Ariège, 29 août 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

³ Extrait des registres de l'état civil, s.d., dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁴ Dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁵ Copie conforme du diplôme de Baccalauréat, 15 juillet 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁶ Copie conforme du diplôme de Baccalauréat, 31 juillet 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁷ A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1949-1952.

⁸ Feuille de demande d'emploi de Contrôleur Stagiaire n°886, 7 avril 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁹ Certificat du chef de bataillon commandant l'organe liquidateur de l'Ecole Spéciale militaire de Saint-Cyr, 31 juillet 1943, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

¹⁰ Notice de E. Ourtau du cours pratique de Montpellier, s.d. [1946], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

¹¹ Feuille de concours et copies d'examen, juin 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

¹² A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1949-1952.

¹³ A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, notice d'admission promotion 1947-1950.

¹⁴ Minute manuscrite de lettre concernant la position de E. Ourtau, 23 décembre 1980, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

Carrière :

-1944 :

26 décembre 1944 : Contrôleur - stagiaire le 26 décembre 1944 à compter du 26 décembre 1944.¹⁵

-1945 :

Septembre 1945 : Reçu 6^e sur titres au concours de septembre 1945.¹⁶

26 décembre 1945 : Contrôleur le 26 décembre 1945 à compter du 26 décembre 1945.¹⁷

-1946 :

1er avril 1946 : Entré dans l'administration en 1946.¹⁸ Nommé à Montpellier - cours le 1er avril 1946.¹⁹

-1947 :

A la date de mai 1947 : Contrôleur à Paris 51, détaché à l'administration centrale Direction de la Caisse Nationale d'Epargne des Chèques Postaux et des Articles d'Argent.

1er octobre 1947 : Nommé à l'emploi de Contrôleur - rédacteur à l'E.N.S.P.T.T. (arrêté du 20 septembre 1947 titularisé dans le grade correspondant à compter du 1er octobre 1947).²⁰

-1950 :

1er octobre 1950 : Nommé administrateur adjoint des Postes, Télégraphes et Téléphones (administrateur de 3^e classe) (arrêté du 30 septembre 1950 titularisé dans le grade correspondant à compter du 1er octobre 1950.)²¹, à la Direction du personnel, 1er Bureau "Excellent Administrateur breveté qui a réussi brillamment à la section "Avancement" où il est affecté depuis plusieurs années. (..)"²²

-1953 :

21 janvier 1953 : Nommé à l'emploi d'administrateur de 2^e classe (arrêté du 17 septembre 1955).²³ A la Direction du Personnel, 1er Bureau, "(..) A fourni un très gros effort pour l'application des nombreuses réformes intervenant notamment dans les catégories C. et D. (...)"²⁴

¹⁵ Feuille manuscrite de réévaluation de carrière de Eugène Ourtau, s.d. [1947], épinglée avec d'autres notes manuscrites et dactylographiées concernant réévaluation de carrière, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

¹⁶ Notice du cours pratique de Montpellier, s.d. [1946], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

¹⁷ Feuille manuscrite de réévaluation de carrière de Eugène Ourtau, s.d. [1947], épinglée avec d'autres notes manuscrites et dactylographiées concernant la réévaluation de carrière, dossier personnel de Eugène Ourtau, A.N., C.A.C., 970105/26.

¹⁸ Postes et Télécommunications, n°191, novembre 1971.

¹⁹ Note dactylographiée du directeur chargé du personnel de la région de Paris, direction régionale de Paris, 22 janvier 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

²⁰ Notification de la nomination, 30 septembre 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

²¹ Notification de la nomination, 25 octobre 1950, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

²² Feuille d'avancement de grade pour le grade d'administrateur de 2^e classe, tableau principal d'avancement de 1954, 1er décembre 1954, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

²³ Notification de report de nomination à l'emploi d'administrateur de 2^e classe du 16 février 1954 au 21 janvier 1953, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

²⁴ Feuille d'avancement de grade pour le grade d'administrateur de 1^e classe, tableau principal d'avancement de 1959, 4 décembre 1959, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

-1959 :

1er janvier 1959 : Nommé à l'emploi d'administrateur de 1^{ère} classe des Postes et Télécommunications (arrêté du 17 décembre 1960, titularisé dans le grade correspondant à compter du 1er janvier 1959).²⁵

-1960 :

Chef de cabinet du Secrétaire Général des P.T.T. Y. Cabanne jusqu'en octobre 1967 (remplacé par H. Capelle).²⁶ Chef de cabinet (secondé par Marcel Coutier, nommé conseiller technique au même cabinet, Ingénieur en chef des Télécommunications) de M. Ivan Cabanne secrétaire général des Postes et télécommunications (1er août 1960 (décision du 24 novembre 1960, prise d'effet le 1er août 1960²⁷)-octobre 1967, remplacé par H. Capelle comme Chef de cabinet de I. Cabanne).

-1961 :

30 juillet 1961 : Nommé à l'emploi d'Administrateur hors classe des Postes et Télécommunications (arrêté du 4 février 1964 à compter du 30 juillet 1961)²⁸, au Secrétariat Général des P.T.T.²⁹ Cabinet.³⁰

-1962 :

22-30 novembre 1962 : Participe en tant que chef de cabinet du Secrétaire Général à la réunion extraordinaire de la Commission "Postes" de la C.E.P.T. qui se déroule à Wiesbaden.³¹

-1963 :

16 juillet 1963 : Membre du groupe de travail permanent de la réforme administrative créé le 16 juillet 1963 (Décision n°5547 du 16 juillet 1963; en même temps que Davezac ; Bruneau; Pijoulat).³² Placé sous l'autorité du Secrétaire général des P.T.T., ce groupe de travail est chargé " De suivre les études entreprises sur le plan ministériel en matière de réforme administrative et d'assurer la participation du ministère des Postes et Télécommunications à ces études. D'étudier et proposer les adaptations, au ministère des Postes et Télécommunications, des décisions ou textes d'ordre général concernant la réforme administrative " [art. 1].³³

Demande au cabinet-conseil *Compagnie Française d'Organisation (COFROR)*, en 1963-1964 de procéder à une étude sur les problèmes posés par le recrutement de certains agents d'exécution du ministère (Trieur, guichetier, téléphoniste, mécanographe). Ce cabinet recommande d'octroyer une place plus importante au service psychotechnique de sélection du personnel auprès de la Direction du personnel, d'inciter la Fonction Publique à rompre avec le

²⁵ Notification de la nomination, 3 janvier 1961, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

²⁶ Inventaire des papiers du Secrétaire Général des P.T.T. 1960-1970, F 90 21094 à 21157.

²⁷ Bulletin Officiel des P.T.T., 1960, Z 1038 cab 9, p. 25z.

²⁸ Notification de la nomination, 13 février 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

²⁹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1963, " Blanc ", doc 1045 Cab 14, p. n°92z.

³⁰ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Forces Ouvrières, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 18. BHPT : PC 00463.

³¹ C.E.P.T., Réunions de la Conférence en 1962. I-Commission " Postes", p. 10, A.N., C.A.C., 960441/1.

³² Bulletin Officiel des P.T.T., 1963, " Blanc ", doc 1045 Cab 14, p. n°92z.

³³ Bulletin Officiel des P.T.T., 1963, " Blanc ", doc 1045 Cab 14, p. n°92z.

principe de la rémunération liée aux seules références scolaires, de conduire les syndicats à accepter et participer à l'étude de nouvelles bases de rémunération.³⁴

-1966 :

11 janvier 1966 : Assiste (sans intervenir et à titre d'observateur) à la séance du Comité technique paritaire ministériel (projets d'automatisation et de mécanisation des services. L'organisation des services de la région parisienne) en tant que Chef du cabinet du secrétaire général.³⁵

-1967 :

24 janvier 1967 : Assiste (sans intervenir et à titre d'observateur) à la séance du comité paritaire technique ministériel (automatisation de la comptabilité, formation du personnel...)³⁶

10-20 avril 1967 : Participe en tant qu'administrateur, Chef du cabinet du Secrétaire général (en même temps que entre autres Davezac, Joder, Goursolas, Legouet) à la Vè Session ordinaire de la Conférence de la C.E.P.T. qui se déroule à Rome.³⁷

17 octobre 1967 : Nommé sous-directeur à l'Administration centrale du ministère des Postes et Télécommunications chargé du service des relations extérieures (créé par E. Simon en 1952) de ce ministère (1967-1971) (arrêté n°57A du 17 octobre 1967, à compter du 17 octobre 1967)³⁸, en remplacement de André Lanquet³⁹. A cette époque (1968) le Service des Relations Extérieures est devenu important et comporte cinq divisions : 1 -Bulletin Postes et Télécommunications; 2 -Presse-Radio-Télévision : Informations; 3 -Cinéma-Télévision : Questions techniques; 4 -Affaires générales – Manifestations - Relations avec les usagers; 5 - Editions-Expositions-Publicité. Il est dirigé par E. Ourtau Sous-directeur Chargé du Service, assisté de deux adjoints au sous-directeur l'un chargé des questions d'information, l'autre des questions administratives.⁴⁰ Partisan de faire participer les africains au fonctionnement du B.E.P.T.O.M. au conseil d'administration mais pas à l'échelon central.⁴¹

-1971 :

Février-mai 1971 : Fait partie du groupe de travail (avec entre autres pour le ministère des P.T.T. E. Simon et Pichon) qui se réunit de février à mai 1971 pour la préparation du rapport au Premier Ministre sur une création éventuelle d'un Office des Postes et Télécommunications (dit " Rapport Galley ").⁴²

Mai 1971 : Inspecteur Général.

³⁴ A.N., F90, 21134 dossier 3, COFROR, conclusion de l'étude menée par la Cofror sur les problèmes posés par le recrutement des agents du service général, décembre 1963. Lettre de Robert Weinmann à M. Ourtau, 6 janvier 1964.

³⁵ Procès verbal du comité technique paritaire ministériel du 11 janvier 1966, archives P.T.T.-C.G.T., Carton E6, CTP ministériel, CTP Bâtiments et Travaux.

³⁶ Procès verbal du comité technique paritaire ministériel du 24 janvier 1967, archives P.T.T.-C.G.T., Carton E6, CTP ministériel, CTP Bâtiments et Travaux.

³⁷ C.E.P.T., Vè Session ordinaire de la Conférence. Rome, 1967. I- Assemblée plénière, C.E.P.T., 1969, p. 25, A.N., C.A.C., 960441/1.

³⁸ Ampliation de l'arrêté du 17 octobre 1967, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

³⁹ Bottin Administratif, 1968, p. 580.

⁴⁰ Bottin Administratif, 1968, p. 580.

⁴¹ A.N., F90 21145, dossier 4 B.E.P.T.O.M., note de H. Capelle " Rénovation du B.E.P.T.O.M. ", 13 janvier 1970.

⁴² " Rapport au Premier Ministre sur une création éventuelle d'un Office National des Postes et télécommunications ", mai 1971, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/1.

25 octobre 1971 : Inspecteur général des P.T.T. (juin 1971)⁴³, (nommé et titularisé Inspecteur général, arrêté du 25 mai 1971 à compter du 16 mai 1971⁴⁴). Chef du service des programmes et des études économiques (SPEE) à la direction générale des Postes (arrêté n°2672 du 13 octobre 1971 à compter du 25 octobre 1971).⁴⁵

-1972 :

23-30 mars 1972 : Participe (avec entre autres Malgoire, Casanova, Lormand, Guetat, Delmas) à la Réunion de fonctionnaires européens à Paris organisée par la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications (CEPT) sur le thème de la prospective postale. Assure la présidence de la séance n°1 en l'absence du Directeur Générale des Postes R. Joder.⁴⁶

-1973 :

29 janvier 1973 : Présent à l'inauguration du centre de tri automatique de Orléans La Source (premier centre de tri automatique en Europe à reconnaissance optique des caractères (technologie américaine Recognition Equipment Inc.)).⁴⁷

21 juin 1973 au 12 avril 1974 : Participe aux six réunions du Groupe de Réflexion sur l'avenir des Services financiers (en même temps que entre autres Joder, Dordain, Boulet, Delmas, Bizet, Malgoire). "Pour pouvoir présenter aux échelons de la décision politique les différentes options de stratégie à moyen terme à envisager selon qu'il s'agissait de remédier à l'affaiblissement de l'expansion des Services Financiers ou, au contraire, d'en prévoir les conséquences et de prendre les mesures permettant de les supporter, le Directeur Général des Postes [R. Joder], à l'instar de la méthode employée par le Groupe de Réflexion sur l'Avenir de la Poste, a pensé qu'il serait stimulant d'associer officieusement, dans une réflexion libre, des postiers et des personnalités étrangères à leur administration. C'est ainsi que, du 21 juin au 12 avril 1974, 6 réunions ont regroupé, sous la présidence du Directeur Général des Postes, assisté du Directeur des Services Financiers, 6 postiers et 6 personnalités du secteur privé (...)."⁴⁸

-1974 :

4 mars 1974 : En tant qu'Inspecteur général, a délégation du ministre des Postes et Télécommunications (Jean Royer) (ainsi que MM. Ch. Bizet, H. Mongas, E. Goursolas) pour signer à l'exception des décrets, tous actes individuels ou réglementaires ne soulevant pas de question de principe énumérés ci-après : -Les liquidations de dépenses; -Les engagements de dépenses dont le montant n'excède pas vingt millions de francs en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures ou de prestations de services, ou cinq millions de francs en toutes autres matières; -Les répartitions dans les Services Extérieurs, soit des emplois de

⁴³ Le Monde, 25 juin 1971, p. 29.

⁴⁴ Notification de la nomination, 15 juin 1971, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁴⁵ Notification de la nomination, 3 novembre 1971, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁴⁶ Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications (C.E.P.T.), La prospective postale, rapport de synthèse de la réunion des fonctionnaires européens du 23 au 30 mars 1972, archives des PTT, A.N., C.A.C., 19980493/4.

⁴⁷ Chemise rose "Département du Loiret. Investissements postaux -Bâtiments, -Equipements, -Créations d'emplois", 25 janvier 1973, dossier cartonné noir "Déplacements de M. le Ministre 1973", A.N., C.A.C., 780259/116 (F90 bis 595).

⁴⁸ Groupe de Réflexion sur l'avenir des services financiers, Rapport sur une recherche concernant l'avenir des services financiers de la Direction Générale des Postes, juin 1974, p. 2, archives des PTT, A.N., C.A.C., 19980493/4.

titulaires, soit des heures d'auxiliaires; -Les projets de construction de bâtiments; les avances aux collectivités locales pour la construction ou l'aménagement d'immeubles, ainsi que les décisions d'aliénation d'immeubles; -Les concessions de logements aux fonctionnaires; -Les contrats passés avec les agents contractuels; -Les contrats tarifaires; -L'approbation des fascicules et rectificatifs des instructions générales; La fixation des quotes-parts, des taxes principales et accessoires et des indemnités des colis postaux ainsi que des mandats et envois contre remboursement du régime international; -Les arrêtés portant création des établissements et des centres (arrêté n°639 du 4 mars 1974, *J.O.* du 7 mars 1974).⁴⁹

-1975 :

16 avril 1975 : Détaché, chargé des fonctions de receveur hors série à Paris Recette Principale (rue du Louvre) (arrêté n°33 du 3 avril 1975 à compter du 16 avril 1975).⁵⁰ Receveur de la Recette principale des Postes de Paris, rue du Louvre (1975-1981).⁵¹ Jugement sur le Bureau d'échange des mandats internationaux : " Malgré certains handicaps physiques soulignés dans le rapport, il convient de louer l'activité et la sûreté d'un personnel d'encadrement et d'exécution sérieux et appliqué et qui effectue un travail opérationnel et performant permettant de conclure à une très bonne gestion de ce compartiment. Il demeure que dans l'attente du transfert sortante il doit être encore possible de faire évoluer les méthodes de travail au demeurant excellentes mais aussi et surtout l'adaptation des personnes au flux du trafic pour accroître tout à la fois l'efficacité et la sécurité qui correspondent à une préoccupation permanente.

Les quelques difficultés de fonctionnement de ce service marginal par rapport à l'activité normale de Paris RP vont faire l'objet de mises au point avec l'Administration Centrale. J'ai confirmé l'intérêt technique et humain de son transfert en province, plus précisément Limoges. Mais ce transfert ne saurait être immédiat. Il y a donc intérêt à poursuivre des actions de progrès quant à la dotation en matériel et à l'adaptation précise de l'effectif aux besoins réels d'un service qui, au demeurant est bien exécuté et fort bien dirigé. ”⁵²

-1978 :

1er janvier 1978 : -Fin du détachement dans l'emploi de receveur hors série à la recette principale des Postes de Paris (arrêté n°164 du 3 septembre 1979 à compter du 1er janvier 1978)⁵³.

-Nommé à compter du 1er janvier 1978 à l'emploi de Directeur d'Etablissement Principal des Postes de 2^e classe à Paris RP⁵⁴ en position de détachement dans un emploi de Directeur d'Etablissement Principal des Postes de 2^e classe à Paris RP pour une période maximale de 5 ans (arrêté n°210 du 6 juin 1980 à compter du 1er janvier 1978).⁵⁵ Lors d'un rapport de vérification de la Direction des Postes de Paris le fonctionnaire vérificateur estime :

⁴⁹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1974, diff z, 1012 Cab 4, p. 14z.

⁵⁰ Lettre du Directeur du personnel et des Affaires sociales au directeur régional, directeur des Postes de Paris, 7 avril 1975, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁵¹ Who's who 1981-1982, Paris, Editions Jacques Laffite, 1981, p. 1134.

⁵² Conclusions du rapport de vérification n°45 du 10 au 29 novembre 1975 concernant M. Ourtau Receveur, au Bureau de Paris RP Bureau d'échange des mandats internationaux, 2 mars 1976, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁵³ Notification de la fin du détachement, 21 septembre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁵⁴ Notification de nomination, 30 janvier 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁵⁵ Notification du détachement, 7 juillet 1980, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

“ Dans l’ensemble, très bon fonctionnement des compartiments vérifiés ” Tandis que le Directeur chargé des Services d’Exploitation Paris - Nord (Muntaner y Rotger) et le Directeur Régional (Luciani) portent le jugement suivant : “ L’exploitation du présent rapport de vérification doit permettre de remédier aux anomalies relevées dans la qualité de service au Télégraphe. Une plus grande rigueur sera exigée à tous les niveaux de l’encadrement. Une première série de rajustement des effectifs a été opérée (transfert d’effectifs à la distribution postale, révision des services de fin de semaine) dans le but de parvenir à une meilleure utilisation du personnel. Le trafic de ce compartiment évoluant dans un sens défavorable, des révisions supplémentaires sont envisagées. ”⁵⁶

Jugement de l’Inspecteur vérificateur Lescure en mars 1978 :

“Ainsi que je le précise dans le présente rapport que l’organisation et le fonctionnement du permanent, la qualité du service, de l’accueil en particulier ne pourra être valablement améliorée que dans le mesure où : -d’une part, des aménagements matériels seront réalisés, - d’autre part, les effectifs en place seront suffisants pour répondre aux besoins exprimés par la clientèle. En revanche, sur le plan de la gestion, il paraîtrait logique de fermer les guichets permanents vers 0h30 : le trafic étant pratiquement nul de minuit à 8h. Mais, étant donné les contraintes propres au service public se poserait alors le problème de la permanence du téléphone, du télégraphe : dépôt et distribution. ” Alors que le Directeur régional (Luciani) et le Directeur chargé des Services d’exploitation Paris - Nord (Muntaner y Rotger) estiment en juillet 1978 dans le même rapport (organisé en deux colonnes) : “La solution retenue est, faute d’autre possibilité, le réaménagement sur place avec les propositions nouvelles suivantes : - réalisation d’une liaison verticale sécurisée entre les deux niveaux de travail. -déplacement de l’alvéole sécurisée des gérantes à l’entresol. -surélévation du plancher de cet alvéole. -création de deux positions de travail supplémentaires dans l’alvéole sécurisé du rez-de-chaussée. Relance de la proposition de fermeture de 0h30 à 7h30/8h; cette question est liée à celle du maintien ou non à partir de la même heure, de la distribution Nuit des télégrammes destinés à des Organismes Officiels. (..). Renfort de +2 PT compte tenu d’un nouvel aménagement de l’alvéole avec attribution pour ce faire d’une unité supplémentaire environ permettant également d’inclure la prise en charge par Paris RP du renfort supplémentaire nécessaire les jours chômés (ponts) (..). ”⁵⁷

Vérification en mars 1978 par le fonctionnaire vérificateur Lescure : “ Comme je l’ai souligné dans le présent rapport, la qualité du service fournie est dans l’ensemble très bonne dans les compartiments vérifiés. Les efforts pour améliorer la sécurité sont constants. Enfin, les problèmes posés par le transfert progressif des opérations de mouvement externes des fonds et valeurs au profit des recettes principales créées dans les départements de l’Ile-de-France qui concernent tant l’organisation du personnel que celle du travail sont actuellement étudiées par M. le Receveur Principal et ses collaborateurs. ” Et suit l’appréciation du directeur régional (Luciani) et du directeur chargé des services d’exploitation Paris - Nord (Muntaner y Rotger) : “ L’organisation actuelle du compartiment en évolution permanente devra être revue dans son ensemble dès : -le départ des bureaux des Hauts de Seine. -que les améliorations matérielles complémentaires auront pu être réalisées. -la prise en charge par Paris RP des conducteurs de fourgons blindés avec comme corollaires : -le travail en brigade des escorteurs -le

⁵⁶ Conclusions du rapport de vérification de Janvier 1978 concernant M. Ourtau, Receveur Principal à Paris RP, 28 juillet 1978, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁵⁷ Conclusions du rapport de vérification n°43 de novembre - décembre 1977 concernant M. Ourtau Receveur principal à Paris RP, compartiment vérifié ; Service permanent, 4 mars et 10 juillet 1978, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

réaménagement des circuits intra-muros de desserte e fonds et en certaines valeurs (CB [Chèques Bancaire] et B. du T. [Bons du Trésor] notamment.)”⁵⁸

Jugement en mars 1979 : “ De par son importance et la variété de ses tâches la cellule de dépôt de Paris RP a un rôle important à jouer au sein du compartiment “ Départ ”. Sa bonne marche conditionne effectivement la suite des opérations de tri et d’acheminement. Il est donc essentiel que son fonctionnement fasse l’objet d’un soin particulier surtout en ce qui concerne son encadrement. Des améliorations ont été apportées à ce fonctionnement et les interventions de la cellule en matière d’évaluation et de connaissance du trafic est efficace. Une attention particulière sera encore portée sur les points signalés par le fonctionnaire vérificateur : -retard dans les tournées de relevage. -rapidité d’exécution dans les travaux de redressage et de boulisterie. Le compartiment vérifié fonctionne sous ces réserves dans de très bonnes conditions. ”⁵⁹

-1979 :

Président du jury de l’épreuve de conversation au concours interne d’entrée à l’E.N.S.P.T.T. à la date de mars 1979.⁶⁰

-1981 :

19 septembre 1981 : Fin du détachement de E. Ourtau (sur sa demande) dans l’emploi de Directeur d’Etablissement Principal des Postes de 2^e classe à Paris RP, réintégré dans le corps des Inspecteurs généraux, affecté à la Direction Générale des Postes chargé du Service des Affaires Internationales au sein de cette direction (en remplacement de Le Saux admis à faire valoir ses droits à la retraite), également chargé par intérim de la gestion de la Recette Principale de Paris (arrêtés n°171A du 8 septembre 1981 et 302 du 18 septembre 1981 prise d’effet à compter du 19 septembre 1981).⁶¹ Chef du service des affaires internationales à la Direction générale des Postes (19 septembre 1981-1983), en remplacement de Le Saux (arrêté n°2374 du 8 septembre 1981 à compter du 19 septembre 1981).⁶²

12 octobre 1981 : Préside la première séance de travail entre une délégation allemande du service postal et leurs homologues français pour étudier les questions relatives aux échanges postaux entre les deux pays.⁶³

19 octobre 1981 : Participe en tant que chef du service international à la DGP au voyage de L. Mexandeau en Algérie qui s’entretien avec son homologue algérien avant d’inaugurer la quatrième liaison sous marine de télécommunications entre la France et l’Algérie.⁶⁴

26-29 octobre 1981 : Conduit en tant que chef du service des affaires internationales une mission (composée entre autres de M. Bousquet Directeur général de Somepost) à Prague au cours de laquelle sont présentés les techniques et les équipements postaux français.⁶⁵

⁵⁸ Conclusions du rapport de vérification n°13/HS du 8 mars 1978 du Bureau de Paris RP, compartiment vérifié : Caisse et comptabilité, fonctionnaire vérificateur : Lescure, 12 octobre 1978, 7 décembre et 28 novembre 1978, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁵⁹ Conclusions du rapport de vérification n°9 de février à mars 1979 concernant M. Ourtau Receveur Principal à Paris RP, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁶⁰ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier correspondance 1979, lettre de R. Fort au directeur de la D.I.P.A.S., 30 mars 1979.

⁶¹ Ampliation des arrêtés, 15 octobre 1981, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁶² Bulletin Officiel des P.T.T., 1981, t.2, “ Saumon ”, Cab, 1056 cab 31, p. 307.

⁶³ La Lettre hebdo. L’hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 12 octobre 1981, n°119, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁶⁴ INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1157, 19 octobre 1981 et n°1152, 9 octobre 1981, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

-1982 :

14-25 juin 1982 : Conduit en tant qu'Inspecteur général, Chef du service des relations internationales (Postes) la délégation française à la XI^e session ordinaire de la C.E.P.T. à Vienne (membres de la délégation, entre autres : F. Marchal, A. Perret, G. Legouet).⁶⁶ Se réuniront l'assemblée plénière et les deux commissions " Postes " et " Télécommunications ". Ces instances examineront les rapports d'activité des groupes de travail depuis la précédente session ordinaire qui s'était tenue à Bruxelles en 1980 et débattront des nouvelles tâches à assumer, en particulier des prochains sujets d'étude à attribuer aux divers groupes de travail. ”⁶⁷

15 novembre 1982 : Muté au Service de l'Inspection Générale (arrêté n°3880 du 31 décembre 1982 à compter du 15 novembre 1982).⁶⁸

-1983 :

Au service de l'inspection générale (depuis 1983).⁶⁹

Activités politiques, syndicales, associatives :

Etudiant déporté le 26 juillet 1943 au titre du S.T.O. rapatrié d'Allemagne en juillet 1945.⁷⁰ Pose sa candidature à l'emploi temporaire de Conseiller supérieur de l'Union Internationale des Télécommunications (U.I.T.) le 1er août 1957, candidature refusée par l'U.I.T. le 1er août 1958.⁷¹

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

Rédige en tant que Sous-directeur, Chef du Service des Relations Extérieures, diverses notes et dossiers de préparation des voyages du ministre des P.T.T. : région de Lille (Inauguration d'un Centre de Transit régional 4 fils de Lille, 28 novembre 1968), département de Saône-et-Loire et la ville de Mâcon (2 décembre 1968), région d'Orléans (inauguration du Centre de Chèques Postaux d'Orléans - la-Source, 22 novembre 1968), région de Nantes département de Loire-Atlantique et ville de Nantes (30 août 1968), région d'Orléans département de l'Indre et ville de Châteauroux (14 mai 1968), région de Rennes département d'Ile-et-Vilaine et ville de Dinard (5 avril 1968).⁷² Voyage du ministre en Tunisie (22 octobre 1969), région de Lyon, département de l'Ain et la ville d'Oyonnax (3 décembre 1969).⁷³

-1971 :

⁶⁵ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 9 novembre 1981, n°123, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁶⁶ C.E.P.T., Assemblée plénière. XI^e session ordinaire de l Conférence. Vienne (Autriche), 14-25 juin 1982, C.E.P.T., p. 86-87, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

⁶⁷ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 7 juin 1982, n°153, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁶⁸ Notification de mutation, 12 janvier 1983, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁶⁹ Who's who 1987-1988, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1987, p. 1211.

⁷⁰ Feuille de demande d'emploi de Contrôleur Stagiaire n°886, 7 avril 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁷¹ Lettre dactylographiée du Secrétaire général de l'U.I.T. à E. Ourtau, 14 février 1958, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/26.

⁷² Archives P.T.T., dossiers de préparation des voyages du ministre des P.T.T., 1968, A.N., C.A.C., 780259/108 (F 90 bis 587).

⁷³ Archives P.T.T., dossiers de préparation des voyages du ministre des P.T.T., 1969, A.N., C.A.C., 780259/108 (F 90 bis 587).

Mai 1971 : “ Rapport au Premier Ministre sur la création éventuelle d’un Office national des Postes et Télécommunications ” (dit “ Rapport Galley ” auquel Ourtau a participé) (I - Pourquoi une réforme ?; II -Les missions des P.T.T.; III -La tutelle et la direction de l’Office national; IV -Le cadre financier; V-Le statut du personnel; VI -Les méthodes de gestion), 14 p. + annexes.⁷⁴

-1984 :

5 juillet 1984 : Rapport d’Inspection générale n°109-17 avec M. Poisson, Ingénieur général : “ Les agents contractuels à la Poste et aux Télécommunications; justification du recours à de non titulaires. ”, 5 juillet 1984.⁷⁵

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de la Légion d’honneur, Officier de l’Ordre National du Mérite le 11 octobre 1972 (décret du 24 mai 1972 *J.O.* du 26 mai 1972)⁷⁶, Commandeur de l’Ordre National du Mérite le 10 août 1987 (décret du 10 août 1987, *J.O.* des 10 et 11 août 1987).⁷⁷ Professeur de séminaire accueil - Poste aux élèves de 3ème année de l’E.N.S.P.T.T. 4 août 1972.⁷⁸ Chevalier de la Légion d’Honneur le 10 juillet 1968 (décret du 10 juillet 1968, *J.O.* du 14 juillet 1968).⁷⁹ Officier de l’Ordre National du Mérite du 11 octobre 1972. Commandeur de l’Ordre National du Mérite le 10 août 1987 (décret du 10 août 1987, *J.O.* des 10 et 11 août 1987).⁸⁰

⁷⁴ Rapport Galley sur la création d’un Office des P.T.T., mai 1971, A.N., C.A.C., 980486/1.

⁷⁵ Archives P.T.T., archives de l’Inspection Générale, inventaire SNA versement 910836/1, p. 336.

⁷⁶ Who’s who 1981-1982, Paris, Editions Jacques Laffitte, 1981, p. 1372. Bulletin Officiel des P.T.T., 1972, “ Saumon ”, A, doc 154, cab 9, p. 37.

⁷⁷ Bulletin Officiel des P.T.T., 1987, “ Saumons ”, p. 1.

⁷⁸ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/65, carton 65, dossiers statistiques, Liste au 4 août 1972.

⁷⁹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1968, “ Blanc ”, p. 19.

⁸⁰ Bulletin Officiel des P.T.T., 1987, “ Saumon ”, doc 232, cab 17, p. 1.